

L'OBSERVATOIRE DE LA PRODUCTION BIOLOGIQUE ALSACIENNE

Les chiffres de 2010



opaba
Organisation Professionnelle de
l'Agriculture Biologique en Alsace

Observatoire de la production biologique en Alsace - 2010



Éditorial

En 2007, l'Opaba s'est engagée sur un Contrat de Projet Etat-Région pluriannuel visant le doublement de la surface agricole bio alsacienne à l'horizon 2013. Proches du terme de cette échéance, les effets des différents travaux mis en œuvre se font d'ores et déjà sentir.

Nous constatons aujourd'hui que l'implication des agriculteurs, de l'Etat, de nos collectivités locales, de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et évidemment de nos partenaires chambres d'agriculture, a permis de transformer l'essai attendu. Nous passons en effet le cap des 500 agriculteurs biologiques en Alsace en cette année 2011.

La consommation de produits bio n'est plus un effet de mode, elle s'inscrit durablement dans les habitudes de consommation. Cependant il serait illusoire de croire qu'il n'arrivera pas un moment où la production rattrapera la consommation. C'est pourquoi, nous devons plus que jamais tout mettre en œuvre pour que les nouveaux venus aient accès à un marché organisé.

Souhaitons que ce développement se confirme et se consolide écologiquement, économiquement et solidairement, afin que chaque agriculteur, chaque actif agricole, puisse vivre dignement de son travail, des valeurs qu'il porte, pour pouvoir envisager l'avenir avec suffisamment de sérénité.

*Dany SCHMIDT
Président de l'Opaba*

Créée en 1980, l'OPABA est l'Organisation Professionnelle de l'Agriculture Biologique en Alsace. C'est un syndicat professionnel qui rassemble les agriculteurs biologiques et biodynamiques alsaciens. Il est également ouvert aux transformateurs et distributeurs biologiques alsaciens. La vocation de l'OPABA est de développer une agriculture biologique de qualité ouverte à tous. Un Conseil d'Administration de 13 agriculteurs désignés parmi les adhérents, coordonne et oriente les activités du groupement.

Sommaire

L'Agriculture Biologique alsacienne en 2010

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ALSACIENNE EN 2010	3
LES SURFACES AB EN 2010	3
LES EXPLOITATIONS AB EN 2010	5
LES CONVERSIONS	6
LES FEMMES ET LES HOMMES DE LA BIO	7

Les productions végétales en 2010

LA VITICULTURE	8
LES LÉGUMES	10
LES FRUITS ET PETITS FRUITS	11
LES PLANTES À PARFUM AROMATIQUES ET MÉDICINALES	12
LES GRANDES CULTURES	13
LES FOURRAGES	16

Les productions animales en 2010

LES BOVINS	17
LES CAPRINS, OVINS ET PORCINS	20
LES VOLAILLES	21
L'APICULTURE	22

Méthodologie

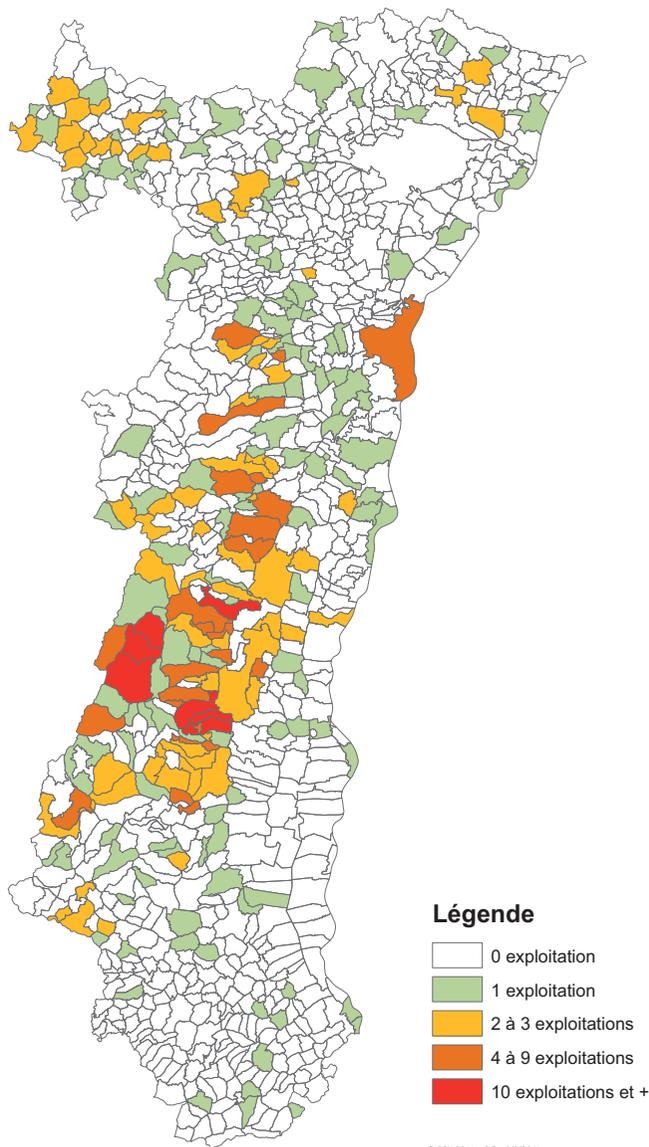
23

L'Agriculture Biologique Alsacienne en 2010

NOMBRE D'EXPLOITATIONS BIO PAR COMMUNE EN 2010

Le nombre d'exploitations bio alsaciennes a progressé de 14.3% entre 2009 et 2010.

Les surfaces conduites en bio en Alsace ont progressé de 12% entre 2009 et 2010 avec 1 622 ha supplémentaires, une progression conforme à l'objectif annuel fixé dans le programme de développement de l'agriculture biologique en Alsace (1 500 ha/an). L'évolution reste hétérogène selon les secteurs. C'est le Haut-Rhin qui a enregistré la plus forte progression des surfaces (+18,5%). La progression est soutenue pour la viticulture, les légumes et les fruits mais demeure encore faible pour les grandes cultures (+293 ha), inférieure à l'objectif annuel de progression fixé à 750 ha/an.



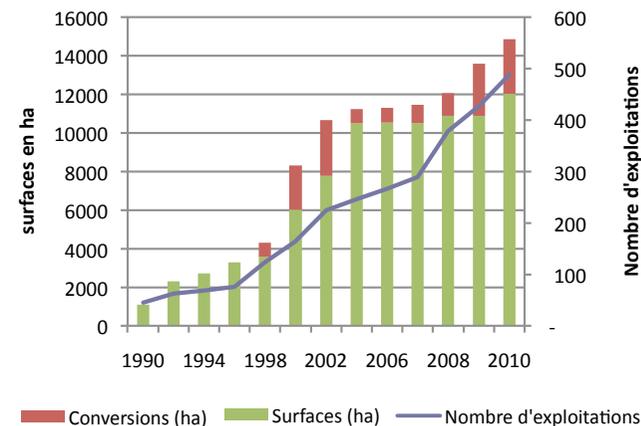
© IGN 2011 - C.F. - 9/9/2011

488 EXPLOITATIONS BIOLOGIQUES EN ALSACE
(272 DANS LE HAUT-RHIN ET 216 DANS LE BAS-RHIN)
(13ÈME RANG DES RÉGIONS DE FRANCE)
15 192 HA BIO + CONVERSION
(11 805 HA CERTIFIÉS BIO ET 3 387 HA EN CONVERSION)
(16ÈME RANG DES RÉGIONS DE FRANCE)
4,5% DE LA SAU EN BIO EN ALSACE
(7ÈME RANG DES RÉGIONS DE FRANCE)

LES SURFACES AB EN 2010

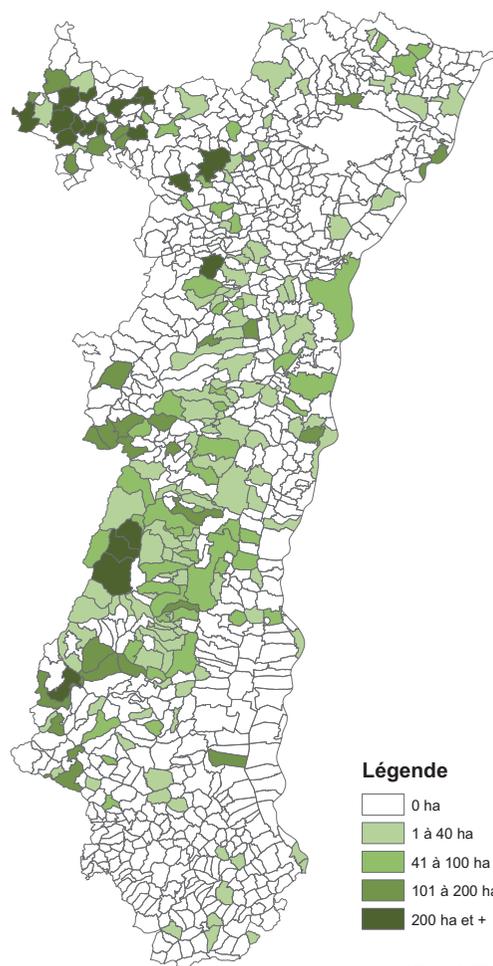
ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS ET DES SURFACES EN MODE DE PRODUCTION BIOLOGIQUE EN ALSACE DE 1990 À 2010

La SAU bio alsacienne a plus que doublé entre 2000 et 2010. De nombreuses surfaces sont entrées en conversion entre 2000 et 2002, phénomène lié à l'apparition des aides à la conversion. Ces conversions sont ensuite moins importantes de 2004 à 2007, période qui correspond à des changements de modalités dans l'attribution des aides à la conversion. A la suite de la mise en place du programme de développement rural de l'hexagone (2007-2013) et du nouveau dispositif d'aide à la conversion (mesure agro-environnementale 214D), les conversions ont repris avec un fort développement maintenu jusqu'en 2010.



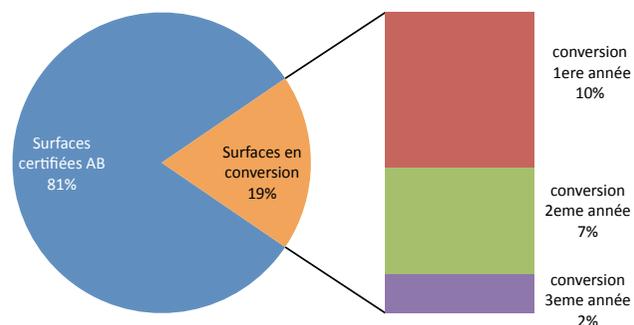
L'Agriculture Biologique Alsacienne en 2010

RÉPARTITION DES SURFACES (HA) BIO PAR COMMUNE EN 2010



© IGN 2011 - C.F. - 9/9/2011

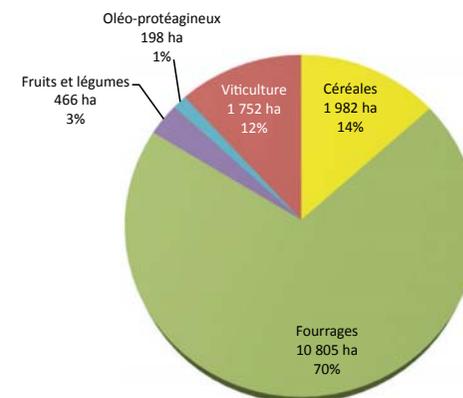
SURFACES EN MODE DE PRODUCTION BIOLOGIQUE EN ALSACE EN 2010



Pour évaluer le développement de l'AB alsacienne, il est intéressant de raisonner à une échelle nationale. Avec ses 488 exploitations en mode de production biologique en 2010, l'Alsace se place en 13^{ème} position des régions françaises. Avec 1,22% de la SAU française, l'Alsace est considérée comme une petite région agricole. De ce fait, elle est distancée par les autres régions en termes de surfaces converties avec une 16^{ème} position correspondant à 15 192 ha en mode de production biologique. Concernant la progression des surfaces, l'Alsace se place en 22^{ème} position avec 12%.

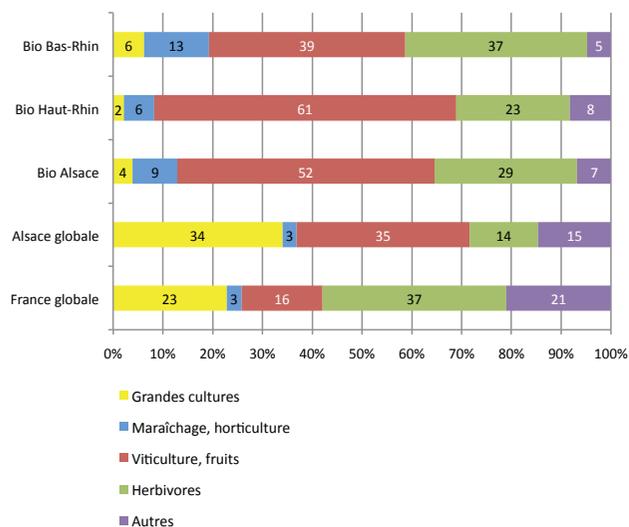
Il faut néanmoins tenir compte de la petite taille de la région Alsace et comparer la part des surfaces consacrée à la bio par rapport à la SAU totale. L'Alsace, avec ses 4,5% de SAU en bio, se place en 7^{ème} position des régions françaises et dépasse la moyenne nationale qui est de 3,1%.

RÉPARTITION DES SURFACES (HA) EN MODE DE PRODUCTION BIOLOGIQUE PAR TYPE DE PRODUCTION EN 2010



LES EXPLOITATIONS AB EN 2010

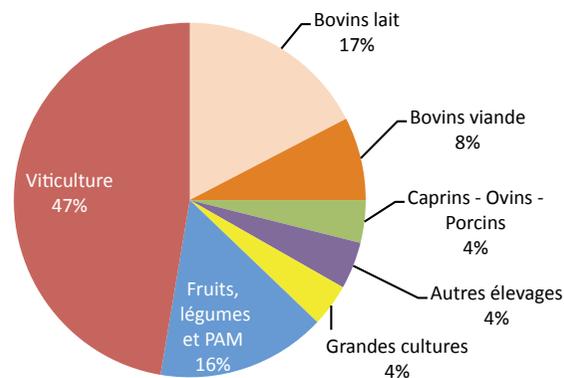
ORIENTATIONS TECHNO-ÉCONOMIQUES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES BIOLOGIQUES EN 2010



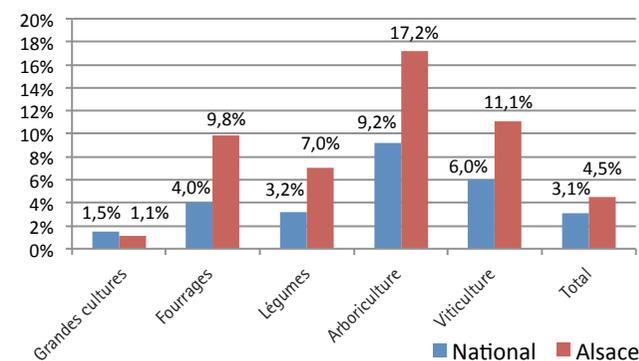
La répartition par orientations technico-économiques des exploitations (OTEX) en bio comparée à la répartition par orientation de l'ensemble des exploitations agricoles alsaciennes permet d'identifier rapidement les secteurs qui connaissent un fort développement en AB et les secteurs où le développement est faible.

Les trois secteurs de l'AB alsacienne les plus dynamiques sont la viticulture (52%), les herbivores (29%) et le maraîchage (9%), avec une part supérieure à celle de l'Alsace globale. Le secteur le plus déficitaire est celui des grandes cultures bio (4%), très peu développé en bio, alors que 34% de l'ensemble des exploitations agricoles alsaciennes sont des exploitations céréalières.

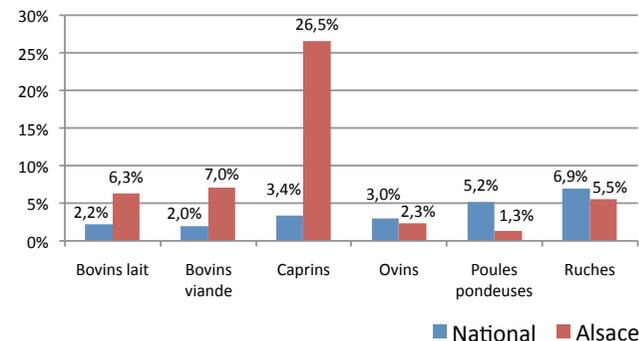
RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS BIOLOGIQUES SELON L'ORIENTATION PRINCIPALE EN 2010



COMPARAISON DES % DE SAU BIO POUR LES PRINCIPAUX GROUPES DE CULTURE EN 2010 EN FRANCE ET EN ALSACE

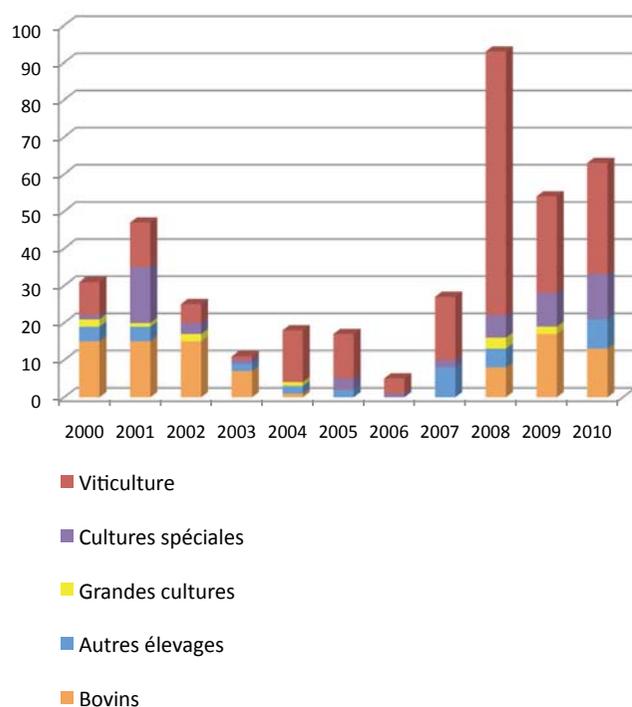


COMPARAISON DES% DES EFFECTIFS BIO ANIMAUX PAR RAPPORT AUX EFFECTIFS TOTAUX EN 2010 EN FRANCE ET EN ALSACE



LES CONVERSIONS EN 2010

ÉVOLUTION DES ENGAGEMENTS ANNUELS EN BIO DE 2000 À 2010



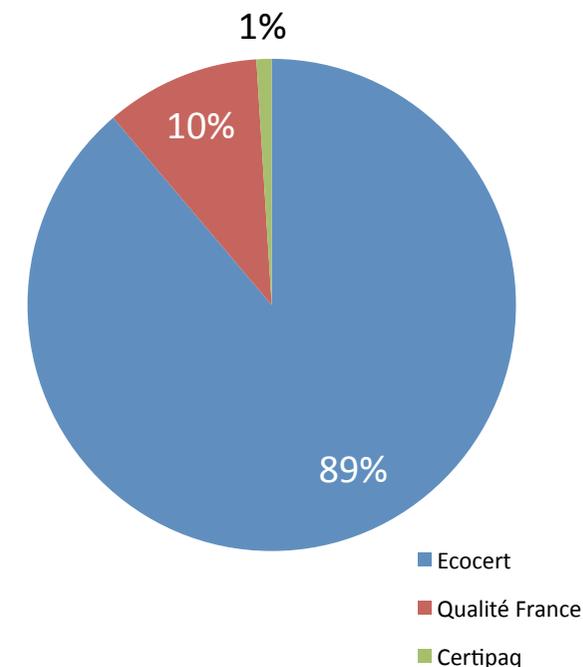
En 2010, le pôle conversion bio Alsace est devenu le point de convergence des organismes et techniciens en charge de l'accompagnement à la conversion. 232 contacts ont été recensés dans le fichier général de suivi des conversions. 80 visites de sensibilisation individuelles ont été réalisées. 53 diagnostics de conversion ont été rédigés.

61 engagements en conversions à l'AB ont été enregistrés (objectif annuel entre 40 et 50), pour 1 622 ha (objectif annuel de 1 500 ha). Les fermes nouvellement engagées se répartissent de la manière suivante selon leur orientation technico-économique principale : 30 en viticulture, 14 en élevage bovin, 8 en productions végétales spéciales (arboriculture, maraîchage, plantes aromatiques et médicinales), 3 en élevage de volailles, 2 en productions céréalières et 2 en élevages caprins/ovins.

3 organismes de certification agréés par l'Etat sont actifs en Alsace fin 2010 : ECOCERT FRANCE ; CERTIPAQ ; QUALITE France

61 ENGAGEMENTS EN CONVERSION EN 2010

RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS SELON LEUR ORGANISME CERTIFICATEUR EN 2010

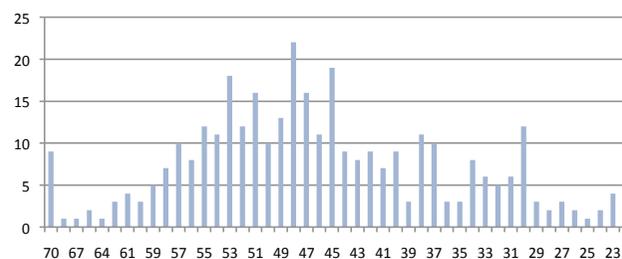


L'Agriculture Biologique Alsacienne en 2010

LES FEMMES ET LES HOMMES DE LA BIO EN 2010

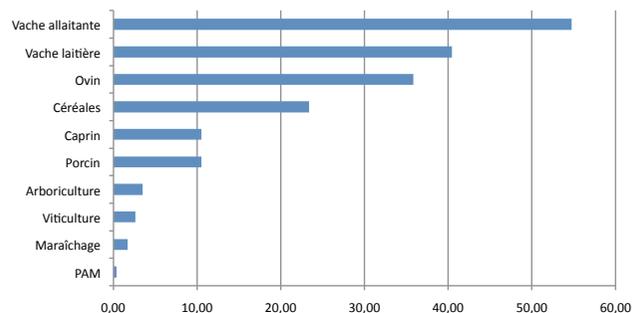


PYRAMIDE DES ÂGES DES CHEFS D'EXPLOITATION EN 2010



L'âge médian des chefs d'exploitation des fermes biologiques alsaciennes est de 47 ans (données partielles). Pour l'ensemble des chefs d'exploitations alsaciens l'âge médian est de 48 ans.

SURFACE MOYENNE (HA) GÉRÉE PAR 1 UTA EN 2010



1 264 UTA (UNITÉ DE TRAVAIL ANNUEL)
DANS LES EXPLOITATIONS BIO ALSACIENNES
SOIT 8,67% DE LA MAIN D'ŒUVRE AGRICOLE ALSACIENNE
64 EXPLOITANTS SUR 488 SONT PLURIACTIFS
SOIT 13% DES EXPLOITANTS BIO EN 2010

RÉPARTITION DES UNITÉS DE TRAVAIL ANNUEL

	TOTAL UTA	% BIO / ALSACE
Chef d'exploitations	386,29	4,77%
Autres actifs familiaux	202,5	4,46%
Salariés permanents	450,15	22,37%
Saisonniers	212,39	9,24%

L'Agriculture biologique alsacienne, vectrice d'emplois :

Les secteurs de productions les plus dynamiques en agriculture biologique sont la viticulture et le maraîchage, qui sont des productions nécessitant beaucoup de main d'œuvre salariale et saisonnière. On estime que la main d'œuvre nécessaire pour la production biologique est supérieure de 20 à 30% par rapport à l'agriculture conventionnelle. 4% de l'ensemble des exploitations agricoles alsaciennes sont conduites en mode biologique mais ces dernières emploient 9,24% des saisonniers et 22,4% des salariés agricoles permanents alsaciens.



Les productions végétales en 2010



231 EXPLOITATIONS VITICOLES EN MODE AB
DONT 124 EN CONVERSION SOIT +14,8% 2009/2010
1 752 HA EN MODE AB DONT 694 HA EN CONVERSION
SOIT +22,4% 2009/2010
11,1% DES SURFACES VITICOLES ALSACIENNES SONT EN BIO
LA PRODUCTION EST ESTIMÉE À 75 519 HL DE VIN

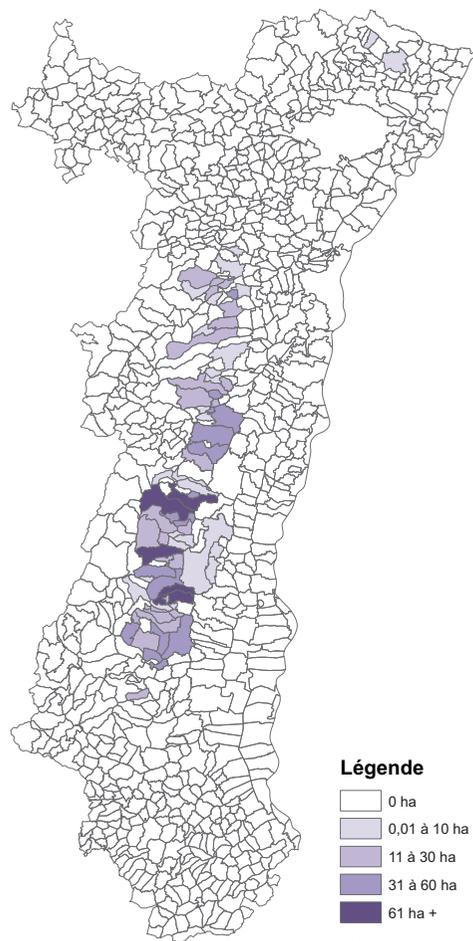
LA VITICULTURE

En viticulture, la progression se poursuit à un rythme identique depuis plusieurs années. Presque 300 ha nouvellement engagés en viticulture biologique en 2010 et 28 viticulteurs supplémentaires. En 2010, la part des surfaces en mode de production biologique du secteur viticole représente 11,12% des surfaces alsaciennes.

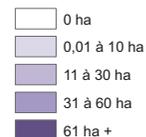
La forte dynamique des conversions des viticulteurs alsaciens est le résultat d'une forte demande des consommateurs. Il faut ajouter à cela d'autres éléments qui permettent de nombreuses conversions en bio :

- Les démarches collectives locales orientées vers les pratiques respectueuses de l'environnement.
- Les formations proposées sur la conduite de vignes en bio.
- Le rôle de l'agence de l'eau sur le piémont vosgien qui propose la bio comme moyen de restaurer la qualité de l'eau.
- La réduction du nombre de substances actives autorisées en conventionnel.

RÉPARTITION DES SURFACES (HA) VITICOLES BIO PAR COMMUNE EN 2010

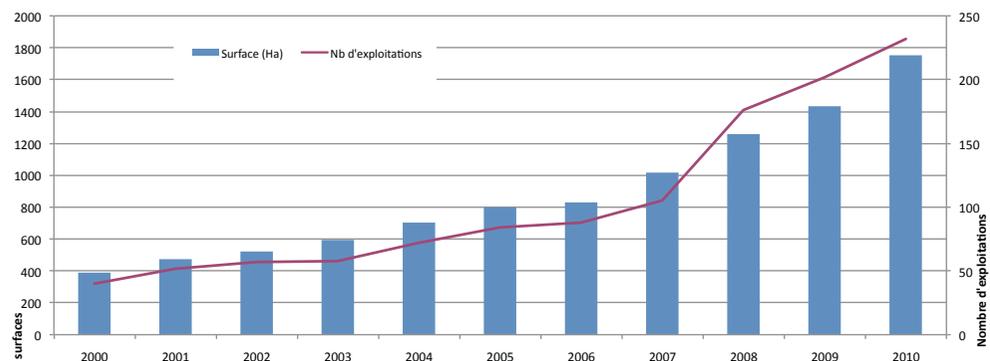


Légende

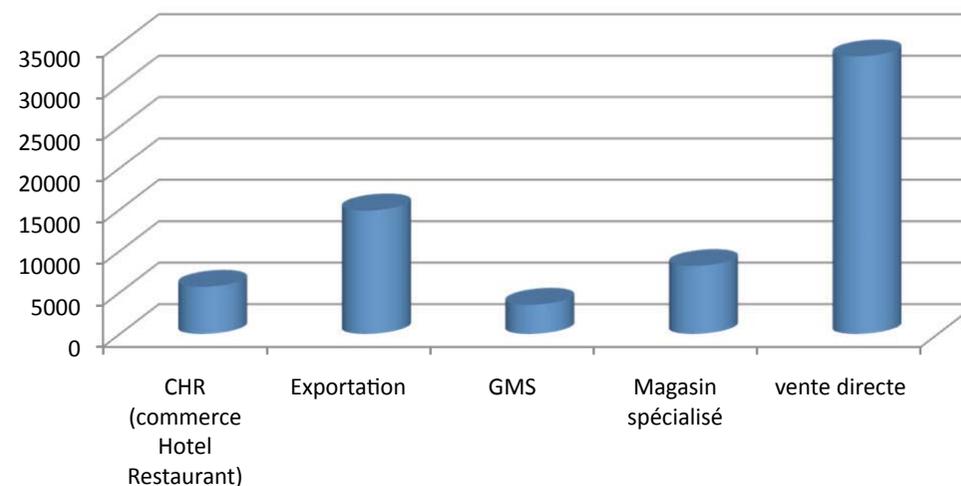


Les productions végétales en 2010

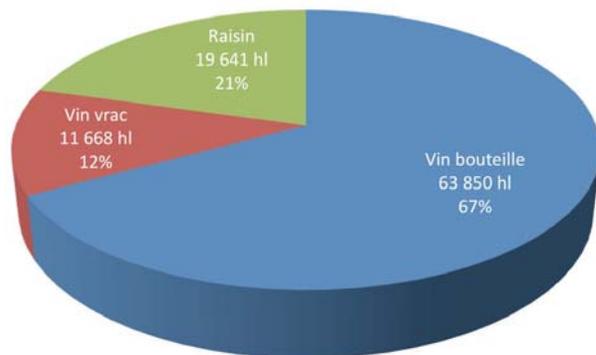
ÉVOLUTION DES SURFACES VITICOLES (HA) EN MODE DE PRODUCTION BIOLOGIQUE DE 2000 À 2010



RÉPARTITION DES VENTES DES VINS EN BOUTEILLES (HL) EN 2010



RÉPARTITION DES VENTES DE VIN (HL) EN 2010



La mise en marché des produits viticoles se fait majoritairement sous forme de bouteilles (67%). Les raisins (21%) et le vin en vrac (12%) sont destinés aux négociants ou aux caves coopératives qui mettront en bouteilles eux même les produits.

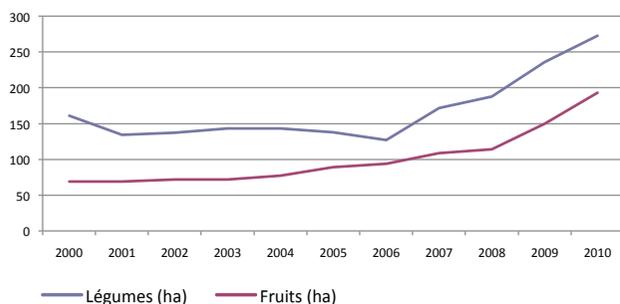


Les productions végétales en 2010

LES LÉGUMES



ÉVOLUTION DES SURFACES EN LÉGUMES (HA) EN MODE DE PRODUCTION BIOLOGIQUE DE 2000 À 2010



La progression des surfaces légumières conduites en bio a été de 17,3% en 2010 (en 2009 elle a été de 23%). Les surfaces légumières conduites en bio atteignent 273 ha fin 2010 (l'objectif fixé pour 2013 était de 240 ha). Les principales productions sont les pommes de terre (54 ha, 20%), le céleri (24 ha, 9%), les choux (22,8%) et les carottes et courges (20 ha, 7.5%). Le nombre de producteurs avec des surfaces en légumes a presque doublé de 2009 à 2010, c'est le reflet d'une diversification plus forte des producteurs bio y compris des éleveurs, qui développent un atelier de production légumière. 7 maraîchers se sont engagés en bio au cours de l'année 2010 (y compris des installations). Les actions et projets mis en œuvre pour d'une part soutenir et accompagner le développement des débouchés en circuits courts (commercialisations en colis, AMAP et communications pour promouvoir la vente à la ferme et sur les marchés), et d'autre part développer les débouchés des fruits et légumes bio en circuits longs (vers la RHD et vers les plates formes de distribution) contribuent largement à cette progression.

LES PANIERS

Fin 2010, 18 structures proposaient des paniers bio en Alsace. La quantité de fruits et légumes écoulee sous forme de paniers ou dans des structures de vente collective est encore difficilement évaluable aujourd'hui. On peut cependant affirmer que c'est bien la vente par le biais de ces nouvelles structures qui est le moteur du développement de la filière alsacienne.



43 EXPLOITATIONS EN PRODUCTION PRINCIPALE ET 83 FERMES PRODUISANT DES LÉGUMES
273 HA EN MODE AB DONT 20 HA EN CONVERSION
SOIT +17,3% 2009/2010
7% DE LA PRODUCTION ALSACIENNE EST EN BIO

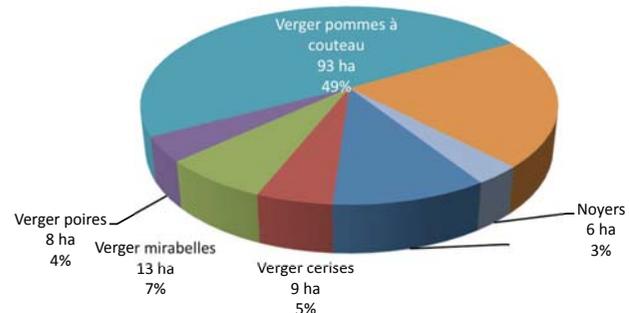


LES FRUITS ET PETITS FRUITS

20 EXPLOITATIONS PRODUISENT DES FRUITS EN ORIENTATION PRINCIPALE ET 87 EXPLOITATIONS PRODUISENT DES FRUITS
 17,2% DE LA PRODUCTION ALSACIENNE DE FRUITS ET PETITS FRUITS EST EN BIO
 193 HA EN MODE AB DONT 50 HA EN CONVERSION
 SOIT +28,7% 2009/2010

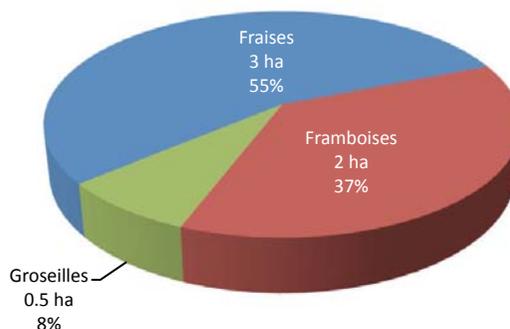
L'importante progression de surfaces de fruits et petits fruits (+28.7%) est notamment due à la forte demande des consommateurs locaux, ce contexte commercial favorable donne lieu à des installations de nouvelles exploitations et à la création d'ateliers de diversification sur des fermes déjà existantes, ainsi qu'à un élargissement des gammes proposées.

RÉPARTITION DES SURFACES (HA) DE PRODUCTION FRUITIÈRE PAR ESPÈCES



Les principales productions sont les pommes (133 ha, 70%), les quetsches (19 ha, 11%), les mirabelles (13 ha, 7%), et les cerises-poires-noyers (23 ha, 11%).

RÉPARTITION DES SURFACES DE PRODUCTION DES PETITS FRUITS (HA)



Les fruits et petits fruits sont majoritairement valorisés en circuit court (64%), en particulier par les petites structures et petits ateliers, qui bénéficient ainsi de marges plus conséquentes et permettent une bonne rentabilité. Les plus grosses structures s'appuient également sur les circuits courts mais doivent recourir à des grossistes ou à des ateliers de transformation pour écouler les productions importantes.



Les productions végétales en 2010

LES PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES

11 EXPLOITATIONS AB EN ORIENTATION PRINCIPALE
11 HA CULTIVÉS EN MODE AB,
EN PLUS DE LA CUEILLETTE SAUVAGE



Safran blanc biologique



Livèche biologique



calendula

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PRODUCTEURS DE PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES

ANNÉE	NOMBRE DE PRODUCTEURS
2007	7
2008	9
2009	9
2010	11

Le secteur des PPAM évolue avec l'augmentation de la consommation des produits bio et les usages sont multiples : usage alimentaire, vétérinaire et médical (homéopathie, phytothérapie).

Les productions sont diversifiées, les principales plantes produites sont : calendula, menthe, arnica, origan et thym, livèche.

Les PPAM sont essentiellement destinées à être transformées. Elles servent à la préparation d'infusions, de sirops, de confitures, de liqueurs et d'eaux de vie, d'aromates et condiments. Pour cela, elles sont séchées ou distillées.

A noter en 2010, l'arrivée de 2 nouveaux producteurs de Safran.

LES GRANDES CULTURES

Le domaine des grandes cultures bio national marque un engagement croissant avec +13% de surface bio entre 2008 et 2009. Mais comme pour l'Alsace, la part des céréales bio par rapport à la totalité des surfaces de céréales, reste faible avec 1,1%. Pour les protéagineux, cette part est plus importante avec 4,7% des surfaces.

Toujours sur le plan national, les collectes de céréales ont augmenté (+40% pour le maïs), ainsi que celles des oléagineux. Cette augmentation des collectes a également été suivie d'une augmentation des mises en œuvre de blé par les meuniers (+13,5%) et des oléoprotéagineux pour la fabrication d'alimentation du bétail (+40%).

En Alsace, l'augmentation des surfaces de grandes cultures en bio et en conversion a été de 9,4% entre 2009 et 2010. Cependant, avec moins de 2 000 ha on reste encore loin de l'objectif fixé à l'horizon 2013 (5 800 ha).

Les 6 000 t de céréales et 120 t d'oléoprotéagineux produites restent largement autoconsommées. Seules 30 exploitations sur les 95 qui produisent des grandes cultures sont concernées par la vente de céréales et susceptibles d'adhérer à une structure collective de valorisation.

20 EXPLOITATIONS ONT POUR ORIENTATION PRINCIPALE LA PRODUCTION EN GRANDES CULTURES

1 982 HA EN MODE AB DONT 449 HA EN CONVERSION SOIT +8,8% 2009/2010

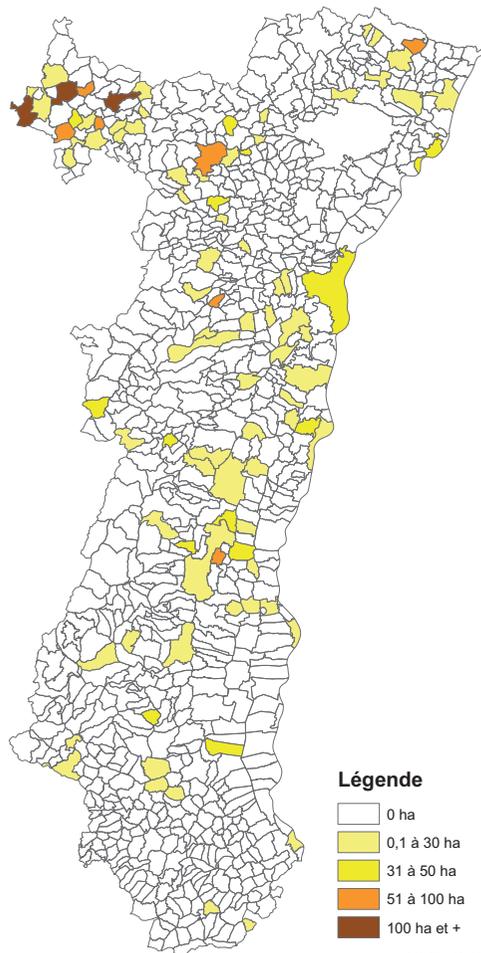
1% DE LA PRODUCTION ALSACIENNE DE CÉRÉALES EST EN BIO

18 EXPLOITATIONS PRODUISENT DES OLÉOPROTÉAGINEUX

198 HA EN MODE AB DONT 36 HA EN CONVERSION SOIT +9,4% 2009/2010

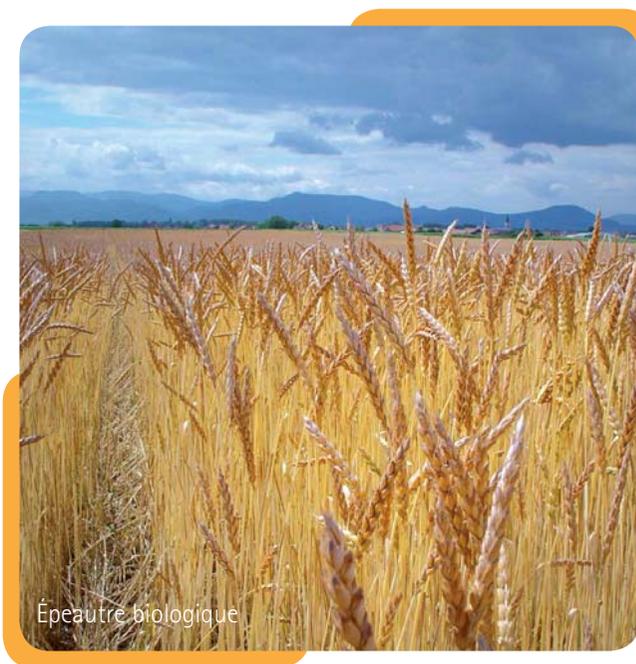
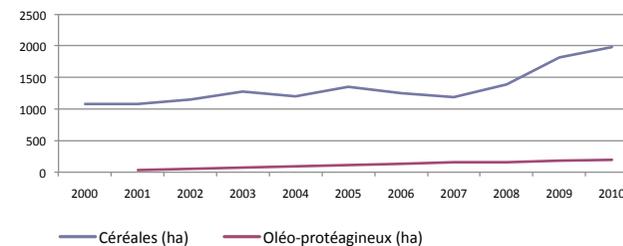
3,9% DE LA PRODUCTION ALSACIENNE D'OLÉOPROTÉAGINEUX EST EN BIO

CARTE DES SURFACES DE CÉRÉALES ET D'OLÉOPROTÉAGINEUX EN MODE DE PRODUCTION BIOLOGIQUE EN ALSACE



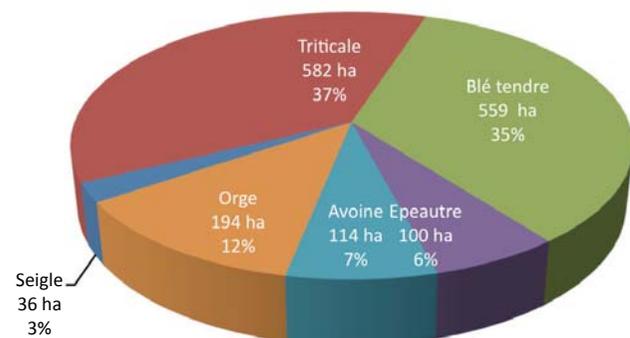
© IGN 2011 - C.F. - 9/9/2011

ÉVOLUTION DES SURFACES EN GRANDES CULTURES (HA) EN MODE PRODUCTION BIOLOGIQUE DE 2000 À 2010

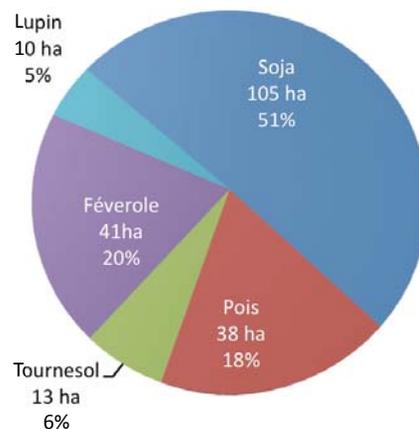


Les productions végétales en 2010

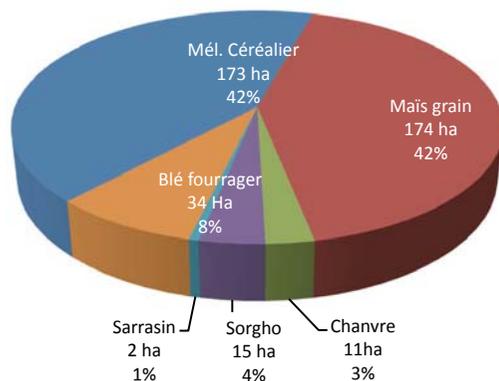
RÉPARTITION DES SURFACES (HA) DES CÉRÉALES À PAILLE EN 2010



RÉPARTITION DES SURFACES EN OLÉOPROTÉAGINEUX EN 2010



RÉPARTITION DES SURFACES (HA) AUTRES GRANDES CULTURES EN 2010



Les productions oléoprotéagineuses concernent principalement le soja (105 ha, 51%), la féverole (41 ha, 20%), le pois (38 ha, 18%), le lupin et le tournesol (23 ha, 11%). L'objectif de développement de la filière est fixé à 5 800 ha en 2013, avec 2 192 ha et une progression annuelle fixée aux alentours de 10%; cet objectif ne sera pas atteint si le contexte reste inchangé.

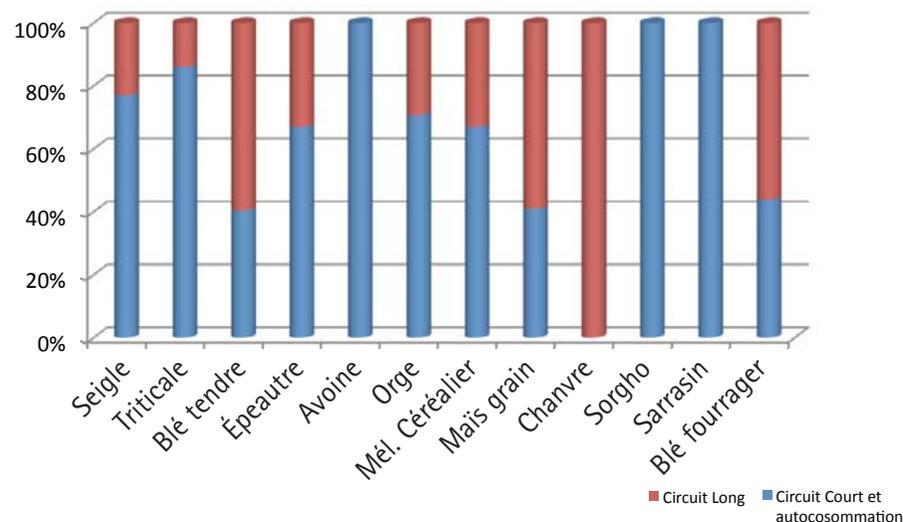


Lupin biologique



Les productions végétales en 2010

VALORISATION DES PRODUCTIONS CÉRÉALIÈRES EN 2010

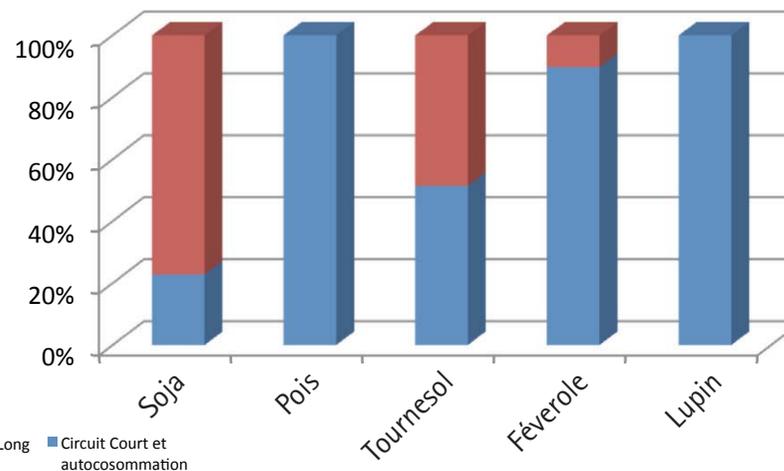


La valorisation des grandes cultures bio alsaciennes est principalement basée sur les circuits courts et plus précisément l'autoconsommation. En effet, la majeure partie des grandes cultures semées est liée à des exploitations de polyculture-élevage, où l'objectif est évidemment d'être indépendant au niveau de l'alimentation animale.

Seules 20 exploitations bio alsaciennes ont leur OTEX en grandes cultures et valorisent leurs productions en circuit long (meuniers, alimentation animale...). Une accentuation des valorisations en circuit long est à prévoir afin de doper les conversions de céréaliers. En 2010, 7 moulins régionaux avaient une activité avec les céréales biologiques.

- 30% des volumes sont autoconsommés sur l'exploitation, essentiellement des céréales secondaires (triticale, avoine, orge, mélange céréales et protéagineux).
- 20% des volumes sont échangés entre céréaliers et éleveurs (maïs grain et céréales secondaires).
- 50% des volumes sont destinés à la vente (moulin, négociant, ...), en majorité des céréales panifiables (blé, épeautre) et du soja.

VALORISATION DES PRODUCTIONS OLÉO-PROTÉAGINEUSES EN 2010



FILIÈRE SOJA

L'importante valorisation du soja en circuit long (80%) s'explique par la présence de l'entreprise allemande « Taifun » qui achète du soja bio destiné à l'alimentation humaine. La rémunération offerte est suffisamment importante pour pousser les agriculteurs à cette production de vente.



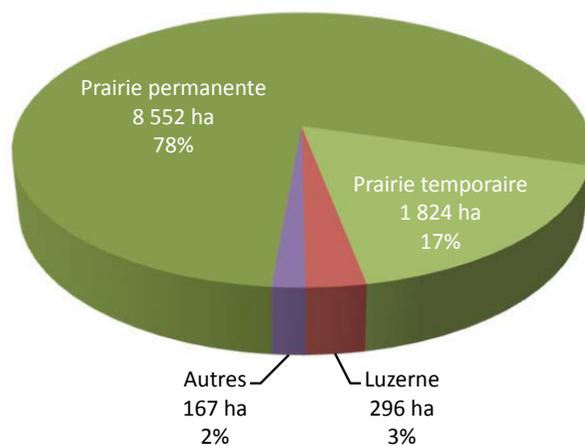
Les productions végétales en 2010

LES FOURRAGES



234 EXPLOITATIONS PRODUISENT DES FOURRAGES
10 435 HA EN MODE AB SOIT +8.7% 2009/2010
9,8% DE LA PRODUCTION ALSACIENNE EST EN BIO

RÉPARTITION DES SURFACES FOURRAGÈRES (HA) EN 2010



L'ensemble des fourrages représente 10 435 ha, soit 70% des surfaces en mode de production biologique en Alsace. La progression des surfaces fourragères bio a été de +8,7% entre 2009 et 2010 pour atteindre 9,8% de la SAU alsacienne de fourrages. Les fourrages bio produits en Alsace sont principalement autoconsommés.



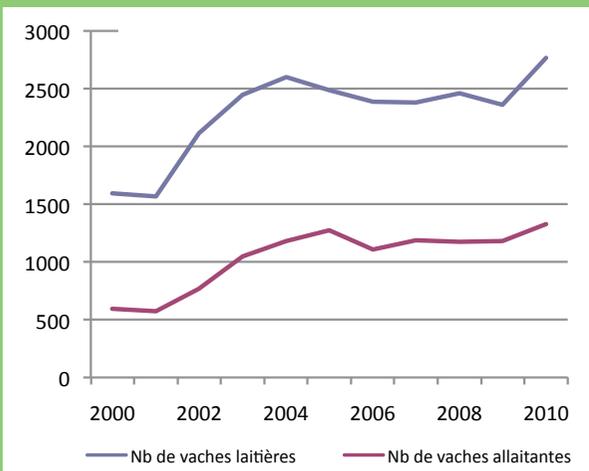
Les productions animales



85 EXPLOITATIONS EN ORIENTATION PRINCIPALE
 2 764 VACHES LAITIÈRES EN MODE AB SOIT +17,2% 2009/2010
 17,3 MILLIONS DE LITRES DE LAIT BIO PRODUITS SOIT +9,2% 2009/2010
 6,2% DE LA PRODUCTION ALSACIENNE DE LAIT EST BIO
 AU NIVEAU NATIONAL, LE PRIX DE BASE DU LAIT BIO EST EN MOYENNE DE 410€/1000 L EN 2010 (SOURCE FRANCEAGRIMER)
 AU NIVEAU RÉGIONAL LE PRIX DE BASE DU LAIT BIO SE SITUE ENTRE 410€ ET 420€/1000 L EN 2010

Les bovins

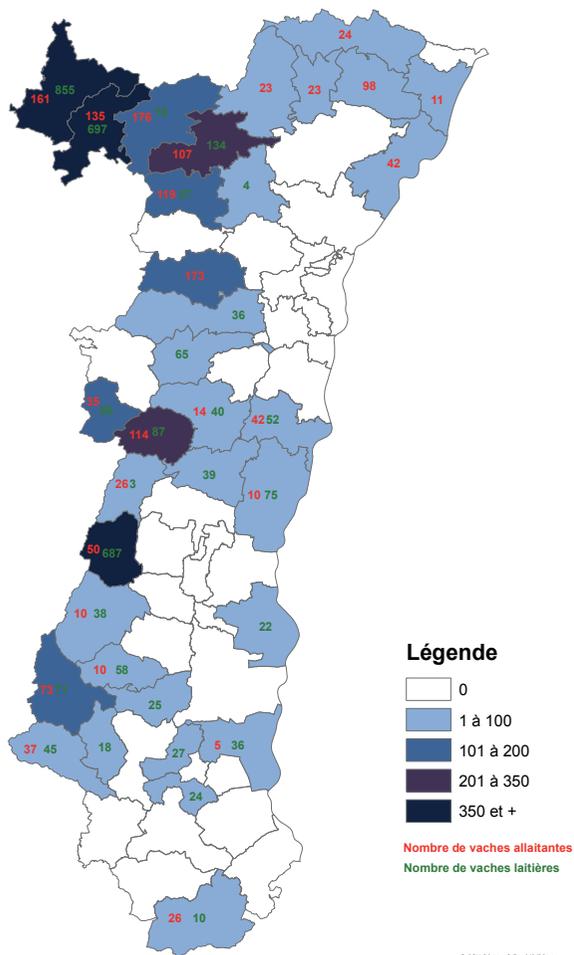
ÉVOLUTION DU CHEPTEL BOVIN BIO ALSACIEN DE 2000 À 2010



On enregistre en 2010 en Alsace, 5 exploitations biologiques supplémentaires en vaches laitières et 6 en vaches allaitantes.

Les effectifs des animaux ont progressé en 2010, en particulier pour les vaches laitières avec 200 vaches laitières bio supplémentaires (objectif annuel + 140 vaches laitières bio), auxquelles se rajoutent 740 vaches laitières « en cours de conversion ».

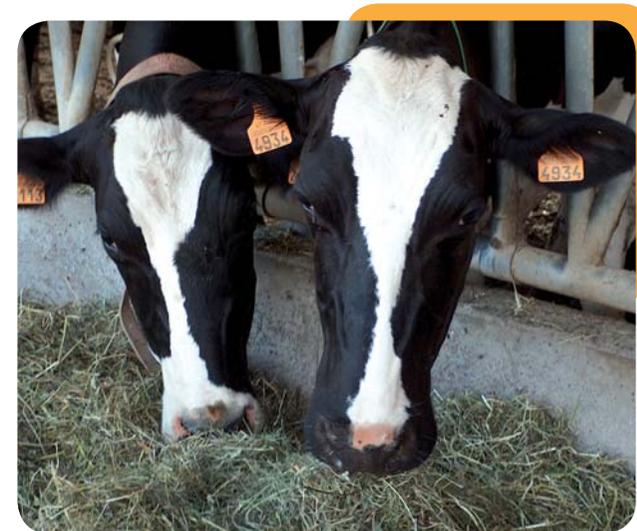
EFFECTIFS DE VACHES LAITIÈRES ET ALLAITANTES BIO ALSACIENNES PAR CANTON EN 2010



Légende

- 0
- 1 à 100
- 101 à 200
- 201 à 350
- 350 et +

Nombre de vaches allaitantes
 Nombre de vaches laitières



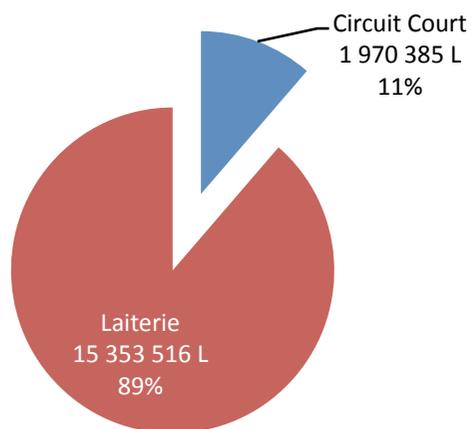
LES VACHES LAITIÈRES

La production alsacienne de lait AB en 2010 est de 17 323 901 L et représente 6,3% de la production laitière totale alsacienne.

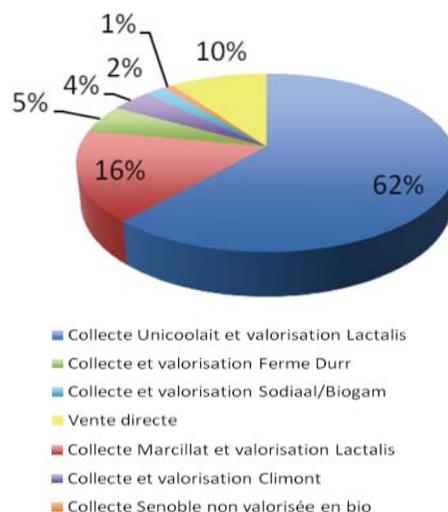
La valorisation du lait biologique se fait en laiterie pour 90% de la production, seul véritable débouché de masse pour des exploitations laitières concentrées dans les zones dites défavorisées et de montagne, donc éloignées des marchés urbains à forte consommation. Pour valoriser ce lait, cinq collecteurs œuvrent en Alsace et se partagent le marché.

Les 10% restants sont valorisés en circuit court, soit en produit brut (56%), ou en produits transformés (44%). Les exploitations qui valorisent ainsi leur lait sont généralement de plus petite taille et développent des productions à plus forte valeur ajoutée.

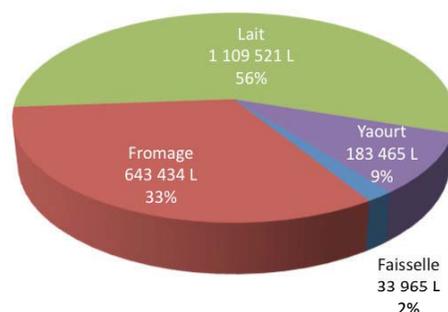
MISE EN MARCHÉ DU LAIT BIO EN 2010



COLLECTE ET VALORISATION DU LAIT BIO EN ALSACE POUR LES LAITIÉRIES



RÉPARTITION DES VOLUMES (L) DE VENTE DE LAIT ET DE PRODUITS TRANSFORMÉS EN CIRCUITS COURTS



Plusieurs collecteurs sont actifs en Alsace et permettent de valoriser la production en bio :

En Alsace Bossue et dans le Pays de Hanau, la coopérative laitière UNICOOLAIT basée à Sarrebourg (57) compte 34 producteurs bio et en conversion pour un volume total de près de 12 millions de litres. Le lait est valorisé par Lactalis. Dans la Vallée de Lapoutroie, la société MARCELLAT (88) basée à Corcieux ramasse 3,2 millions de litres de lait biologique auprès de 20 producteurs. Cette société appartient au groupe Lactalis depuis 1996.

La Ferme DURR basée à Boofzheim (67) collecte 4 producteurs pour un total d'1 million de litres de lait bio.

La Laiterie CLIMONT située à Saâles (67) travaille avec 3 producteurs pour un volume total en mode biologique de 0,8 million de litres.

La coopérative SODIAAL (dans le cadre d'un accord de collecte avec le groupement de producteurs lorrains BIOGAM) transporte 0,4 million de litres provenant de 4 producteurs certifiés.

A noter que le groupe SENOBLE collecte 2 producteurs bio dans la zone du piémont haut-rhinois pour un total de 0,2 million de litres mais le lait n'est pas valorisé en bio.

Répartis dans le massif des Vosges et le sud de l'Alsace, près de 55 producteurs pratiquent au moins en partie la vente directe du lait en mode biologique pour un volume total de 1,9 million de litres.

Source : Enquête professionnelle OPABA, janvier 2011

LES BOVINS VIANDE

La filière bovins viandes s'appuie sur un circuit local, régional et national de mise en marché des bêtes alsaciennes.

La commercialisation est répartie de la manière suivante :

**- 5 BÊTES SUR 10 SONT DESTINÉES
À LA FILIÈRE LOCALE**

Les bêtes sont envoyées aux abattoirs de proximité (Cernay, Rambervillers, Holtzheim, Sarreguemines, Sarrebourg et Haguenau) et destinées essentiellement à la vente directe, mais aussi aux bouchers, magasins spécialisés et restaurants.

**- 2 BÊTES SUR 10 SONT DESTINÉES
À LA FILIÈRE RÉGIONALE**

La coopérative COPVIAL collecte et abat les bêtes à Holtzheim (67) pour fournir le groupe Coop Alsace et les magasins régionaux. La transformation est réalisée sur le site du groupe Coop à Reischttet (67).

**- 3 BÊTES SUR 10 SONT DESTINÉES
À LA FILIÈRE NATIONALE**

• 2 bêtes sur 10 sont collectées par COPVIAL pour le compte de UNEBIO, société créée par différents groupements régionaux d'éleveurs biologique. L'abatage des bovins a principalement lieu à Mirecourt (88), pour être transformés et commercialisés dans la grande distribution nationale. Une autre coopérative, SOCOBEVAL, présente une activité marginale dans la filière biologique. Située à Manspach (68), elle fournit le secteur agro-alimentaire du groupe Bigard dans l'Est de la France et l'Allemagne.

- 1 bête sur 10 est achetée par les marchands de bestiaux de l'Est de la France et notamment destinée à l'usine Charal de Metz (57).

37 EXPLOITATIONS EN ORIENTATION PRINCIPALE
1 324 VACHES ALLAITANTES EN MODE AB
SOIT +12.5% 2009/2010
7% DE LA PRODUCTION DE VIANDE BOVINE ALSACIENNE EST BIO



LES CAPRINS, OVINS ET PORCINS

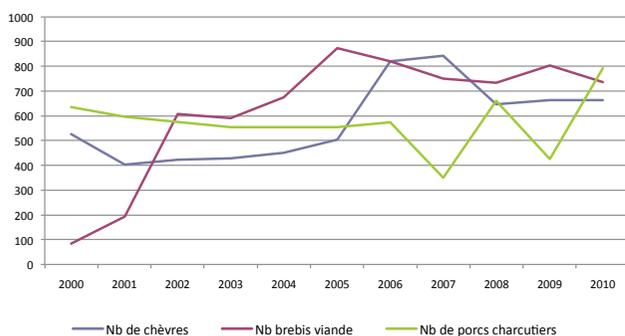
CAPRINS : 10 EXPLOITATIONS BIO ALSACIENNES ÉLÈVENT DES CHÈVRES EN PRODUCTION PRINCIPALE
 663 CHÈVRES EN MODE AB, STABLE 2009/2010
 254 000 LITRES DE LAIT DE CHÈVRE BIO PRODUITS

OVINS : 15 EXPLOITATIONS BIO ALSACIENNES ÉLÈVENT DES BREBIS VIANDE
 DONT 8 EXPLOITATIONS EN PRODUCTION PRINCIPALE
 1 470 BREBIS VIANDE EN MODE AB, SOIT +75,6% 2009/2010
 4,3% DE LA PRODUCTION DE VIANDE DE BREBIS ALSACIENNE EST BIO

PORCINS : 10 EXPLOITATIONS, DONT 1 EN PRODUCTION PRINCIPALE
 793 PORCS CHARCUTIERS EN MODE AB SOIT +86,6% 2009/2010
 2,5% DE LA PRODUCTION ALSACIENNE DE VIANDE DE PORC EST BIO

Le secteur ovins, caprins et porcins représente 19 exploitations en orientation principale et est donc minoritaire dans l'AB alsacienne. Les élevages ovins et caprins sont concentrés dans les zones défavorisées et de montagne, permettant une valorisation des surfaces herbagères alternative à l'élevage de bovins.

EVOLUTION DES CHEPTELS CAPRINS, OVINS ET PORCINS BIO EN ALSACE DE 2000 À 2010

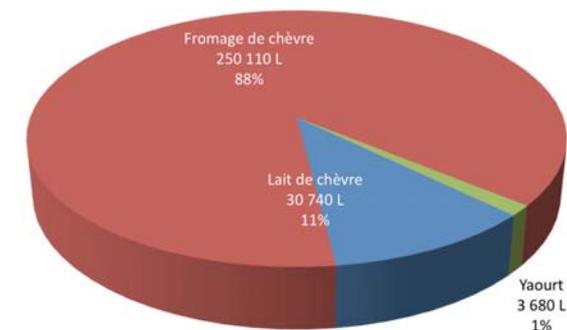


Les effectifs ovins, caprins et porcins sont très variables d'année en année du fait du nombre restreint d'exploitations liées à ces productions. La fermeture ou l'ouverture d'un atelier a donc un effet très significatif sur les effectifs annuels. La mise en marché de la viande porcine et ovine est mal connue et l'observatoire n'a encore pas été en mesure d'apporter des réponses à ce manque d'informations.

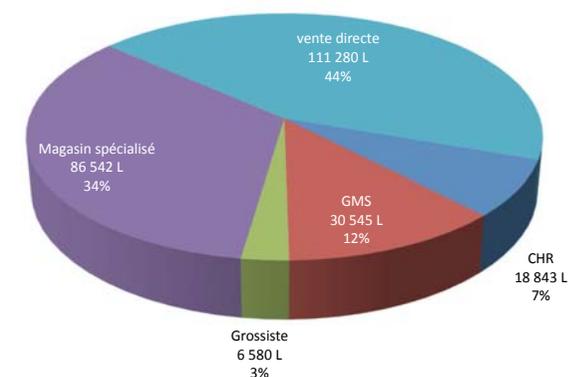
Seule la production de lait de chèvre est observable et l'on peut constater que près de 90% du lait est transformé en fromage. Ceci s'explique par les faibles quantités de lait obtenues des chèvres, ne permettant pas ou très peu une rentabilité de l'atelier en vendant le lait brut. Il est alors indispensable de le transformer pour obtenir des produits à plus forte valeur ajoutée.



RÉPARTITION DES PRODUCTIONS ISSUES DE L'ÉLEVAGE CAPRIN EN 2010



MISE EN MARCHÉ DES PRODUITS ISSUS DE L'ÉLEVAGE CAPRIN EN 2010

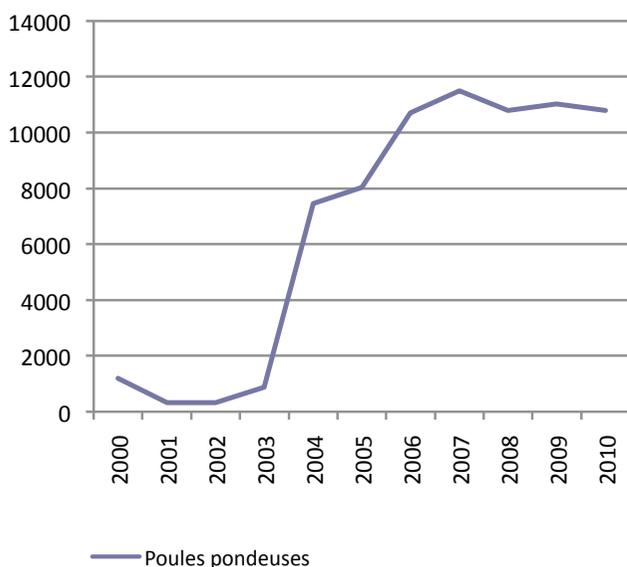


La quasi-totalité des produits issus de l'élevage caprin sont valorisés en circuit court, montrant que les ateliers ne sont pas très importants et qu'il n'est alors pas nécessaire de faire appel à de grosses structures pour écouler les productions.

LES VOLAILLES



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE POULES PONDEUSES BIO EN ALSACE DE 2000 À 2010



LES POULES PONDEUSES

La filière poules pondeuses bio est composée de 15 ateliers secondaires pour une production de 2.2 millions d'œufs soit 1.3% de la production alsacienne.

La valorisation des œufs est réalisée à 36% en circuit court et à 64% en circuit long, pour une part de marché sur les œufs bio alsaciens de 13% seulement. Les principaux freins au développement de la filière sont tout d'abord les prix élevés de l'alimentation entraînant une mauvaise rentabilité sur les principaux débouchés de circuits longs. Puis viennent le faible développement des ovoproduits et la mauvaise valorisation des poules de réforme (vente directe exclue).

Comme pour toute nouvelle filière, il faut former les exploitants, adapter les itinéraires techniques au contexte alsacien afin de garantir le premier objectif de ces ateliers, la rémunération. Le principal frein de développement est évidemment la maîtrise des charges (matériels, aliments, énergie) pour obtenir des marges suffisamment élevées.



LES POULES PONDEUSES
12 ÉLEVEURS DÉVELOPPENT 15 ATELIERS
DE POULES PONDEUSES BIOLOGIQUES
10 792 POULES PONDEUSES, SOIT -2% 2009/2010
1.3% DE LA PRODUCTION ALSACIENNE D'ŒUFS EST BIO

LES POULETS DE CHAIR

Une nouvelle filière pour les poulets de chair biologique alsaciens en 2010.

Après une mise en route patiente, la filière volaille de chair biologique régionale déploie ses ailes. Pour accompagner le démarrage de la filière, l'OPABA a organisé des formations ainsi que la définition précise des besoins en termes techniques (bâtiment, silos, aliments, souche).

En 2010, un groupe de producteurs s'est mis en place pour construire la filière en lien avec des opérateurs de la filière de volaille alsacienne. Depuis avril 2011, 4 éleveurs ont démarré la production, permettant d'assurer une rotation d'environ 500 poulets / semaine. L'objectif est d'atteindre 30 000 poulets / an et de rester une production rémunératrice pour les éleveurs, s'inscrivant dans la qualité et la proximité. La mise en place d'un atelier de diversification poulet de chair est souvent la première étape vers la conversion de la totalité de l'exploitation en agriculture biologique.

Les productions animales

L'APICULTURE

Il y a 14 apiculteurs bio en Alsace, ils représentent 0,6% de l'ensemble des apiculteurs alsaciens.

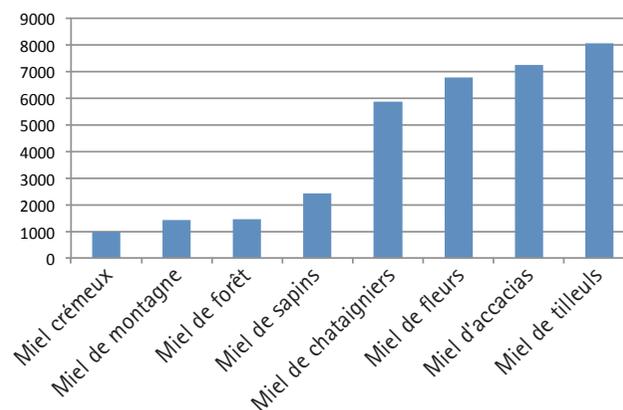
1 483 ruches sont conduites en mode de production biologique en Alsace en 2010 soit une diminution de 11% entre 2009 et 2010. La production apicole bio alsacienne s'élève à 34 200 kg de miel et 8 766 kg d'autres produits de la ruche (pain d'épice, nougats, pollen, hydromel...).

L'apiculture alsacienne est spécialisée dans la production de miels de crus (acacia, tilleul, châtaignier, sapin et « bruyère » callune), auxquels s'ajoutent les miels poly-floraux (fleurs, forêt et montagne).

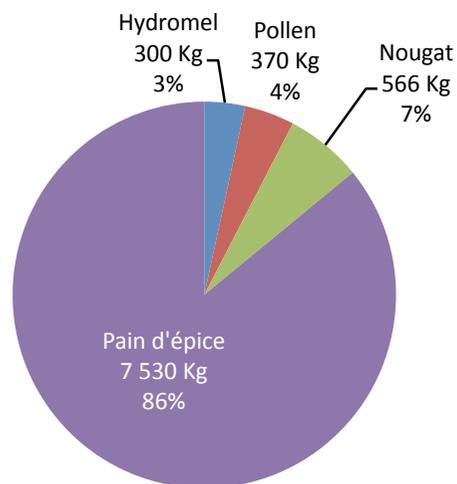
La baisse du nombre de ruches en 2010 est liée à l'arrêt d'un apiculteur qui ne disposait plus des conditions indispensables à la conduite de ses ruchers en bio. La conduite des ruchers en bio est difficile à gérer : il faut pouvoir placer ses ruches dans une zone garantissant une source naturelle de nectar et de pollen dans un rayon de 3 km, incluant des cultures issues du mode de production biologique, de la flore spontanée et des cultures à faible incidence sur l'environnement (prairies, zones humides, forêts, jachères, engrais vert), les cultures non mellifères conventionnelles étant autorisées jusqu'à max 50%, le tout dans le maintien d'un bon état sanitaire du rucher par les méthodes autorisées en AB.

Le contexte environnemental actuel : utilisation de produits phytosanitaires sur les cultures conventionnelles, monocultures apportant un pollen pauvre, manque de plantes mellifères, troubles dans les ruches et/ou sur les colonies (varroa, frelon asiatique, fausse teigne) accentuant le phénomène « d'effondrement des colonies », qui touche aussi bien l'apiculture conventionnelle que biologique. Les pertes importantes de colonies en AB, de l'ordre de 34% en Alsace pour l'année 2010 ont renforcé ce contexte défavorable au développement de la filière apicole biologique.

RÉPARTITION DE LA PRODUCTION DE MIEL EN 2010 (KG)



AUTRES PRODUITS ISSUS DE L'APICULTURE (KG)



14 EXPLOITATIONS APICOLES CERTIFIÉES BIO EN ALSACE EN 2010
1 483 RUCHES EN MODE DE PRODUCTION BIOLOGIQUE
34 200 KG DE MIEL BIO PRODUITS
8 766 KG D'AUTRES PRODUITS DE LA RUCHE





Méthodologie

Un questionnaire est envoyé en début d'année à l'ensemble des producteurs engagés en agriculture biologique en Alsace, qu'ils soient en 1ère année de conversion (C1) ou engagés de longue date. Le questionnaire comprend une partie générale, commune à l'ensemble des fermes enquêtées et une partie pour la collecte de données spécifiques à chaque orientation de production. L'OPABA a pu obtenir plus de 95% de retour. Les données individuelles collectées sont saisies dans une base de données régionale puis analysées et traitées. La compilation des données permet d'obtenir une photographie annuelle, significative, de l'agriculture biologique en Alsace. Ces données sont mises en parallèle avec celles de l'Agence bio, collectées dans le cadre de l'observatoire national de l'agriculture biologique et avec les données statistiques du ministère de l'agriculture (AGRESTE). Les données collectées ne concernent que l'amont (de la production à la première mise en marché). Les informations sur les produits commercialisés sont intégrées à titre informatif mais ne représentent pas l'ensemble des ventes. La mise en place d'un observatoire de l'aval est envisagée.

Ont contribué à ce document avec l'équipe OPABA :
Vincent SITTLER, stagiaire Licence pro Agriculture durable,
Université de Strasbourg,
Faculté de Géographie et d'Aménagement
Quentin UBERSCHLAG et Marion MUNIER,
projet tutoré Licence pro CGEDA
Université de Haute-Alsace, IUT de Colmar
Guillaume FUCHS, stagiaire
« Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique
et situation de la filière élevage biologique ».

Directeur de la publication

Dany SCHMIDT, Président de l'OPABA

L'équipe de l'OPABA

Caroline CLAUDE-BRONNER, chargée de mission

Hélène CLERC, chargée de mission

Frédéric DUCASTEL, animateur technique

William MAIRESSE, chef de projet structuration aval des filières

Christophe RINGEISEN, chef de projet structuration amont des filières

Cécile VIRIAT, chef de projet structuration amont des filières

Joseph WEISSBART, directeur

Cartographie

Caroline FISCHER, service cartographie,
Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin

Crédits photo

équipe OPABA, Jean BALTENWECK, Christiane SCHAUB

Sources

Enquêtes ORAB 2010 ; OPABA ; Agence Bio ; AGRESTE

Coordonnées de l'OPABA

ORGANISATION PROFESSIONNELLE DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN ALSACE

E-mail : contact@opaba.org

BÂTIMENT EUROPE

2 allée de Herrlisheim - 68 000 COLMAR - Tél. : 03 89 24 45 35 - Fax : 03 89 79 35 19

MAISON DE L'AGRICULTURE

2 rue de Rome - 67 300 SCHILTIGHEIM - Tél. : 03 88 19 17 91 - Fax : 03 88 81 27 29

www.opaba.org

